

**Extrait des délibérations**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique**  
**de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance plénière du jeudi 8 décembre 2022**

**D04\_081222**

*L'an deux mil vingt-deux, le huit décembre à seize heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'auditorium de l'IMAG, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.*

**Point à l'ordre du jour** : Approbation de la création du parcours type *Économie du développement* en M1, au sein de la mention *Économie du développement*, en EAD

**Président de séance** : David DECHENAUD

**Membres présents** : Benjamin CROSS, Raphaële GERMI, Thierry KLEIN, Véronique MOLINARI, Jean BRETON, Sylvie MARTIN-MERCIER, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Pierre FERNANDES DA COSTA, Adèle FABRE, Emmy MARC, Anthony YOUSSEF.

**Membres représentés** : Catherine ORSINI-SAILLET (procuration à Véronique MOLINARI), Fabienne HANS (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Laurence VIANES (procuration à Jean BRETON), Marie-Carmen MOLINA (procuration à Cédric LAURENT), Stéphane JULIOT (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Alma BENECH (procuration à Pierre FERNANDES DA COSTA), Moira BIAUX (procuration à Virginie ZAMPA), Emile HEYBERGER (procuration à Adèle FABRE), Nicolas HOGREL (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Siham KERBOUA (procuration à Emmy MARC), Emma VASSAL (procuration à Anthony YOUSSEF), Amina OUMEDDOUR (procuration à Benjamin CROSS).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

La création du parcours de M1 *Économie du développement* en enseignement à distance (EAD), au sein de la mention *Économie du développement*, est soumise au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	15
Membres représentés	12
Nombre de votants	27
Voix favorables	26
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création du parcours de M1 *Économie du développement* en enseignement à distance, au sein de la mention *Économie du développement*.**

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 4 janvier 2023

Le Vice-président chargé de la formation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dechenaud', with a stylized flourish at the end.

David DECHENAUD

*Publié le : 18/01/2023*

*Transmis au Rectorat le : 18/01/2023*

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES  
DÉLIBÉRATIONS  
N°D04\_081222**

CREATION

MODIFICATION

AUTRE, (hors changement d'intitulé)  
Préciser la nature de la demande

Année universitaire concernée: 2023/2024

Date de la demande : 14/11/2022

CSPM (le cas échéant) :

Composante : Faculté d'Economie de Grenoble

Responsable pédagogique du projet : Catherine FIGUIERE

Référent administratif et fonction ; Laurence BARALDI – Directrice Faculté d'Economie de Grenoble

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : DEG

Diplôme (Licence/LPro/Master/BUT/DEUST) : Master

Mention / spécialité de diplôme : Economie du Développement

Intitulé du parcours : Economie du Développement

En : L1  L2  L3  M1  M2   Autre Précisez

Si vous envisagez une communication sur le Parcours, avec un intitulé en anglais, veuillez préciser l'intitulé également dans cette langue.

Date validation par le Conseil de composante : 24 novembre 2022

Date de l'aval de la Direction de la CSPM pour instruction de la demande : réservé à la DGD F

Date prévisionnelle de validation par le Conseil de CSPM : réservé DGD F

## Éléments de contexte de la demande :

Objectifs de la formation (pour une création)

Ou s'il s'agit d'une demande de modification ou autre, dans un Parcours, indiquer les raisons.

*Dans le cas de modification(s) dans un parcours, toutes les parties suivantes ne devront être remplies que si elles sont impactées par le changement.*

La mention "économie du développement" (EDD) est, pour le régime en EAD du Master 1, actuellement fléchée sur le parcours "économie territoriale et développement" (ETD). Cela ne correspond pas au contenu pédagogique des enseignements de Master 1 en EAD, contenu qui porte sur les deux parcours de la mention (ETD et Gouvernance des Organisations pour le Développement International (GODI)). De plus, l'obtention de ce master 1 en EAD ouvre droit à la poursuite d'études en M2 dans ces deux parcours. Aussi, souhaitons-nous créer un parcours "généraliste" pour le M1 en EAD dont l'intitulé serait la reprise de l'intitulé de mention, soit "économie du développement". Cela rendrait l'affichage de ce parcours M1 en EAD plus conforme à son orientation pédagogique.

Notre demande pour la rentrée 2023-2024 est donc qu'un parcours type soit ouvert en M1 en EAD avec l'intitulé Économie du développement.

**Publics concernés (FI, FC)  
Et effectif attendu par public**

**FI : 22  
FC : 7**

Présentiel  EAD  
 Autres précisez

## Présentation de l'équipe pédagogique

**Potentiel EC et enseignants  
participant à la formation**

**Tsiry ANDRIANAMPIARIVO - Pierre BERTHAUD - Laetitia BLANC - Olivier BOISSIN - Céline BONNEFOND - Catherine FIGUIERE - Yvan RENO - Julien REYSZ - Sylvain ROSSIAUD**

**Apport des représentants du  
monde socioprofessionnel  
participant à la formation**

## Organisation pédagogique

**Composition des enseignements**

Compléter et joindre l'annexe : F\_DGDF\_enseig\_creat\_parcours\_202001V2 et/ou fournir le tableau des MCC

**Ci-joint le tableau des MCC**

**Volume horaire de la  
formation :**

164 Heures TD

**Lieu(x) de la formation**

Enseignements à Distance.  
Les regroupements et les examens se déroulent à l'Université de Grenoble Alpes

## Partenariats/Internationalisation

**Co-accréditation ou  
partenariat avec d'autres  
établissements (français),  
lesquels**

**Internationalisation de la  
formation.  
Précisez le cadre du  
partenariat et avec quel  
établissement**

**La DGD DIT devra-t-elle être  
associée**

Oui  Non

## Coût supplémentaire

### La création/ modification de la formation génère-t-elle un coût supplémentaire pour l'UFR :

Non

Oui

Veillez expliquer le coût supplémentaire induit, joindre une annexe chiffrée si nécessaire :

## Tarification

### Frais supplémentaires (prestations de service complémentaires facultatives) et/ou droit spécifique (coopération internationale, hybride si EAD) Formation Initiale : 1140 euros

Si la modification de la formation engendre un changement des frais supplémentaires et/ou droit spécifique.

Veillez préciser le cadre d'application (prestations de service complémentaires facultatives, coopération internationale...)

Et la raison de ce changement :

### Tarif Formation Continue : 2240 euros

Si modification tarif, veuillez préciser la raison :

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM :

PRENOM :

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini : Oui  Non